

REPUBLIQUE FRANÇAISE MAIRIE de CHATENOY-EN-BRESSE

Sâone-et-Loire

Proces-Verbal

Séance du conseil municipal du 17 janvier 2025 – 20 H 00
••••••••••••••••••••••••••••••
sous la presidence de Mme le Maire, Jöelle SCHWOB.

Présents: SCHWOB Joëlle, CLEMENT Benoit, LETOURNEAU Pascale, FROST Georges, PHILIPPE Agnès, FROST Daniel, MOUGEOT Jeanine, DESBOIS Jocelyne, RITTER Claude, PRUDHON Fabrice,

MERLE Christelle, CHANTEPERDRIX Guy.

Représentés : FEVRE Franck par CHANTEPERDRIX Guy.

Excusés : LEGRAND Valérie

Absents : --

Secrétaire de séance : CLEMENT Benoit.

Auxiliaire du secrétaire de séance : BOIVIN Valérie, secrétaire générale.

Quorum atteint : 12 membres présents.

Ordre du jour de la séance :

- Désignation du secrétaire de séance.
- Approbation du PV de la séance précédente.
- Décision du Maire.
- Vente de bois tarifs
- Travaux Rue Vigne Renard convention de maitrise d'ouvrage
- DETR 2025
- Appel à projets du Département (AAP) 2025
- Enedis conventions de mise à disposition
- Questions diverses

0

Les délibérations adoptées – les demandes de scrutins particuliers - résultat des scrutins – si scrutin public, nom des votants et sens de leur vote – teneur des discussions :



A la demande de Mme le Maire, un point est rajouté à l'ordre du jour :

- Logements communaux – frais entretien des escaliers 2025

(DE-001-2025) Désignation du secrétaire de séance :

Afin d'établir le PV de la séance.

A l'unanimité - DESIGNE M. CLEMENT Benoit, secrétaire de séance.

(DE-002-2025) Approbation du PV de la séance du 06/12/2024 :

Lecture est faite du PV de la séance précédente,

A l'unanimité - ADOPTE le PV de la séance précédente.

(DE-003-2025) Vente de bois - tarifs :

Le dernier coup de vent subi par la commune a fait tomber un arbre du parc, un tilleul situé en début de promenade,

Cet arbre à terre peut être proposé à la vente comme bois de chauffage, environ 5 stères pourraient être tirés,

A l'unanimité - FIXE le prix du bois de chauffage à 30€ le stère (scié mais non fendu)

(DE-004-2025) Travaux Rue Vigne Renard - convention de maitrise d'ouvrage

Les communes de Châtenoy-en-Bresse et d'Oslon souhaitent réaliser l'aménagement de la Rue Vigne Renard, voirie mitoyenne,

Pour assurer la cohérence de cette opération, les deux communes ont jugé opportun qu'une étude soit réalisée par un seul maître d'ouvrage, en l'occurrence Châtenoy-en-Bresse, qui agira en tant que « maître d'ouvrage unique de l'opération », pour ce faire, une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre les deux communes doit être conclue,

A l'unanimité - APPROUVE la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Châtenoy-en-Bresse et la commune d'Oslon relative aux études de maîtrise d'œuvre et études annexes concernant l'aménagement de la rue Vigne Renard, à hauteur de 19 600 € HT, les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2025 de la commune de Châtenoy-en-Bresse,

APPROUVE la clé de répartition des dépenses relatives à ces études comme suit : 50 % pour la commune de Châtenoy-en-Bresse ; 50% pour la commune d'Oslon.

(DE-005-2025) DETR 2025

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Rue Vigne Renard portés conjointement par Châtenoy-en-Bresse et Oslon, diverses aides peuvent être sollicitées par la commune de Châtenoy-en-Bresse dont la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux),

La DETR est une dotation d'investissement versée par l'Etat, selon des catégories d'opération éligibles.

Les travaux de voirie ne sont pas éligibles à la DETR, cependant, un volet « sécurisation » fait partie du projet : par conséquent, une demande d'aide peut être déposée dans le cadre d'une opération « aménagement et sécurisation d'espaces publics »,

De plus, selon la délibération DE-004-2025 portant convention de transfert de maîtrise d'ouvrage, Châtenoy-en-Bresse est maître d'ouvrage unique de l'opération et à ce titre, peut seule déposer une demande d'aide au titre de la DETR,

A l'unanimité – ADOPTE l'opération « travaux d'aménagement de la rue Vigne Renard », DECIDE de solliciter la DETR 2025.



(DE-008-2025) Logements communaux - frais entretien des escaliers 2025 :

Une contribution est demandée aux locataires des logements communaux pour l'entretien des escaliers du château et du bâtiment de la salle des fêtes, cet entretien étant réalisé par les agents communaux.

Vu la délibération DE-2023-56 fixant cette participation à 45.06 € par locataire par trimestre à compter du 1er janvier 2024,

A l'unanimité – FIXE la participation demandée aux locataires à 46.41 €, appliquant une augmentation de 3%.

Décisions du Maire :

Sans objet

Questions diverses:

Le conseil prend connaissance:

- Des remerciements et dons de familles,
- Des tarifs 2025 eau et assainissement fixés par le Grand Chalon,
- De la réforme des redevances Agence de l'Eau pour performance des réseaux d'eau potable et pour performance des systèmes d'assainissement collectif,
- Du dispositif de solidarité (Association des Maires de France) pour Mayotte,
- Du chiffre de la population de référence à compter du 1er janvier 2025 : 1 129 habitants (population totale),
- Du devis de l'entreprise Cordier pour l'évacuation du tilleul du parc,
- De la somme reversée suite à l'organisation du Téléthon,
- ∅ De la reprise des Ateliers Numériques,
- De la première date du Marché des Producteurs fixée au 14/03/2025.

La secrétaire de séance, M. CLEMENT Benoit

Mme le Maire, Joëlle SCHWOB



(DE-006-2025) Appel à projets du Département (AAP) 2025 :

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Rue Vigne Renard portés conjointement par Châtenoy-en-Bresse et Oslon, diverses aides peuvent être sollicitées par la commune de Châtenoy-en-Bresse dont l'Appel à Projet du Département (AAP) 2025, dans son volet 4.1 « Infrastructures »,

A l'unanimité – APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant pour une demande d'AAP 2025 :

PROGRAMME DE TRAVA	UX DE VOIERIE CHATENOY-E	EN-BRESSE/OSLON
	IANCEMENT CHATENOY-EN-EN-EN-EN-EN-EN-EN-EN-EN-EN-EN-EN-EN-	
MONTANT INSC	CRIT A LA SECTION D'INVESTI	SSEMENT
	DEPENSES HT	RECETTES
COUT DE L'OPERATION POUR CHATENOY EN BRESSE	228 000 €	
PARTICIPATION FINANCIERE COMMUNE D'OSLON		114 000 €
MONTA	ANT DES AIDES DEMANDEES	3
Département AAPD 2025 (20% plafonné)		5 200 €
Grand Chalon - FAPC (plafonné)		4 000 €
Dont Aménagem	ent sécurisation coût total : 1	7000€ HT
DETR 2025 (40%)		8 530 €
Amande de police (40%)	7	6 800 €
TOTAL DES AIDES		24 530 €

(DE-007-2025) Enedis - convention de mise à disposition et servitude :

Vu la délibération DE-2018-73 portant autorisation au Maire à signer les conventions de mise à disposition et servitude proposées par ENEDIS,

A l'unanimité – AUTORISE Mme le Maire à signer la convention de servitude avec ENEDIS.

